



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Difficultés inhérentes à l'examen du code de la route et du permis de conduire

Question écrite n° 13133

Texte de la question

M. Christophe Barthès attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la dégradation préoccupante des conditions d'accès à l'examen du permis de conduire, qui pénalise aujourd'hui lourdement les Français, en particulier dans les territoires ruraux, où la voiture demeure un outil indispensable de mobilité, d'emploi et de liberté. Depuis plusieurs mois, le Syndicat national des inspecteurs du permis de conduire alerte sur la baisse continue du nombre d'inspecteurs, alors même que le nombre de candidats ne cesse d'augmenter. Cette situation entraîne une diminution des places d'examen et un allongement des délais d'attente, souvent incompatibles avec les besoins des jeunes et des actifs dépendants de leur véhicule au quotidien. À cette tension s'ajoute un taux d'échec important au premier passage, qui engorge durablement le système et conduit certaines auto-écoles à restreindre l'accès aux premières présentations, pénalisant ainsi les nouveaux candidats. Par ailleurs, la montée inquiétante de la fraude à l'examen du code de la route fragilise la crédibilité du dispositif actuel. Selon les professionnels, une part significative des attestations de réussite serait obtenue de manière frauduleuse depuis la privatisation des centres d'examen, tandis que les moyens de contrôle apparaissent insuffisants. Dans des territoires où l'absence de transports alternatifs rend le permis de conduire vital, ces dysfonctionnements aggravent le sentiment d'abandon et entravent l'installation des jeunes. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement entend prendre afin de renforcer les effectifs d'inspecteurs, lutter efficacement contre la fraude et garantir un accès rapide et équitable au permis de conduire, condition essentielle à la vitalité des territoires ruraux.

Données clés

Auteur : [M. Christophe Barthès](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13133

Rubrique : Examens, concours et diplômes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 février 2026](#), page 1583

Question retirée le : 28 avril 2026 (Fin de mandat)